
MédiPlus Lyon

Terminale

Faculté de Lyon Sud

**Préparation à la 1^{ère} année des études de Santé
Portail Santé - Licences à Mineure Santé**

Stages d'anticipation

MédiPlus Lyon SUD
Établissement d'Enseignement
Supérieur Privé

11Bis, boulevard de l'Europe
69600 Oullins
04 78 46 90 30
lyon.centremediplus.fr



2019 | 2020

Médecine

Dentaire

Pharmacie

Sage-femme

Kinésithérapie

La prépa de référence aux études de Santé

La réforme des études de Santé pour la rentrée 2020-2021

Les évolutions qui seront mises en place vont offrir la possibilité au plus grand nombre de tenter d'accéder aux études de Santé par la diversification des voies d'accès et la modification des méthodes d'évaluation (admissibilité puis oral).

La disparition du *numerus clausus* ne doit pas s'interpréter comme une dérégulation des professions médicales, la sélectivité des épreuves sera maintenue au niveau actuel puisque le nombre de places offertes n'augmentera pas en corrélation avec le nombre de candidats.

Non-redoublement

L'interdiction du redoublement ne signifie pas que les étudiants n'auront qu'une seule chance. La deuxième tentative, offrant un nombre limité de places, se fera via une deuxième année de licence suivant des modalités qui restent à définir. Au final, tous les étudiants étant traités de la même manière, les chances seront les mêmes qu'actuellement d'intégrer les études de Santé.

MédiPlus Lyon adapte son offre aux évolutions des études de Santé

MédiPlus Lyon, établissement d'enseignement supérieur privé, est le leader de la préparation aux concours de Santé depuis plus de 15 ans. Cette expérience permet à MédiPlus Lyon de s'adapter immédiatement aux évolutions pédagogiques des programmes et aux modalités d'évaluation.

La qualité de la préparation de MédiPlus Lyon repose sur :

- une équipe pédagogique experte, constituée d'enseignants universitaires expérimentés et dirigée par un Professeur Agrégé ;
- des fiches de cours pour chaque matière et chaque cycle ;
- une banque d'exercices et de QCM reprenant les annales ;
- un accompagnement individuel de l'étudiant par un référent d'année supérieure ayant lui-même réussi le concours.

Les résultats de MédiPlus à la Faculté de Lyon Sud

	Taux de réussite
Étudiants de la Faculté de Lyon Sud	23%
Étudiants ayant suivi des enseignements de MédiPlus	
Préparation intensive annuelle seule	42%
Stage de pré-rentrée + Préparation intensive annuelle	52%
Stage d'anticipation en Terminale + Stage de pré-rentrée + Préparation intensive annuelle	64%

Anticiper : la clé de la réussite

■ Pourquoi anticiper la 1^{ère} année des études de Santé ?

À partir de la rentrée 2020-2021, différentes voies permettront d'accéder à la 2^{ème} année des études de Santé :

- une majeure de Santé : proche de la PACES ;
- des licences avec une mineure de Santé : pour les étudiants dont le choix professionnel n'est pas encore définitivement arrêté ou des profils non scientifiques.

La nature profonde de la sélection ne change pas : les modalités évoluent et conduisent à une adaptation de la sélectivité qui sera équivalente pour toutes les voies.

Le taux de réussite des candidats restera au niveau actuel. La qualité de la préparation et de l'encadrement seront déterminants pour la réussite de l'étudiant.

■ Les objectifs des stages d'anticipation

Les stages d'anticipation permettent une préparation en amont pour prendre une avance significative sur le programme de 1^{ère} année des études de Santé et les autres candidats. Les séances sont conçues par des professeurs expérimentés et spécialistes des épreuves des études de Santé.

L'organisation et le rythme de ces stages assurent une continuité tout au long de l'année de Terminale en vue de l'assimilation par anticipation des cours de la 1^{ère} année de Santé, tout en restant parfaitement compatible avec la préparation du baccalauréat dans les meilleures conditions.

■ Préparation anticipée Intégrale

Les stages d'anticipation continus en ligne et de vacances sont complémentaires et permettent une préparation renforcée.

Pour vous accompagner au mieux dans l'anticipation de la 1^{ère} année de Médecine qui est dense et sélective, MédiPlus Lyon propose la Préparation anticipée Intégrale. Elle permet un accompagnement complet pour maximiser vos chances de réussite. Des QCM en ligne sont proposés pour que l'étudiant s'entraîne entre chaque séance.

■ Stages d'anticipation de vacances

Les stages de vacances sont organisés sur une semaine, à raison de 4 heures de cours par jour, et se concluent par un concours blanc planifié quelques semaines après la formation. Le programme de chaque semaine de stage est indépendant et complémentaire.

Ces stages permettent d'acquérir de solides bases sur des enseignements volumineux et denses que sont la Biologie cellulaire, l'Embryologie, l'Histologie et l'Anatomie.

Les enseignements sont dispensés en présentiel par les enseignants ou sous forme de vidéo-cours interactifs animés par un moniteur ayant l'expérience de la sélection dans les études de Santé.

■ Stages d'anticipation continus en ligne PCS

Les stages d'anticipation continus, dispensés intégralement en ligne, permettent d'accéder à distance aux cours d'un enseignant de MédiPlus Lyon. Ils sont ponctués de séances de questions-réponses et diffusés tous les samedis à heure fixe.

Ces stages présentent un double objectif :

- approfondir les acquis du lycée en Sciences Physiques et Statistiques en les abordant à travers des questions spécifiques du concours de Médecine, dans des contextes médicaux concrets ;
- anticiper les chapitres-clés et acquérir dès la Terminale les méthodes et les outils de raisonnement indispensables pour la réussite aux épreuves de ces matières sélectives, nécessitant une réflexion et des étapes de calcul poussées.

Organisation des stages d'anticipation

Préparation anticipée Intégrale de 128 heures

■ Stage continu en ligne PCS Expert : Physique, Chimie et Statistiques

Les samedis à 15h, ponctués de séances de Questions-Réponses avec l'enseignant (replay jusqu'au mercredi) ;
15 séances de cours en ligne de mi-novembre à début mai (hors vacances scolaires) et 9 examens blancs ;
QCM d'entraînement en ligne entre chaque séance ;
Vidéos exclusives sur la méthodologie de travail pour la 1^{ère} année des études de Santé.

■ Stages de vacances de la Toussaint, d'hiver, de printemps et post-bac : Anatomie, Biologie cellulaire, Histologie et Embryologie

4 stages durant les vacances scolaires ;
80 heures d'enseignement et 8 examens blancs.

Tarif : 2 290 €

ou

Stages d'anticipation de vacances

Matières enseignées : Anatomie, Biologie cellulaire, Embryologie et Histologie.

Lieux des stages : centres d'enseignement de Lyon Sud, de Part-Dieu et de Valence.

Stage de la Toussaint de 22 heures

Organisé sur 5 demi-journées du 21 au 25 octobre 2019

Tarif : 490 €

Stage d'hiver de 22 heures

Organisé sur 5 demi-journées du 24 au 28 février 2020

Tarif : 490 €

Stage de printemps de 22 heures

Organisé sur 5 demi-journées du 20 au 24 avril 2020

Tarif : 490 €

Stage post-bac de 22 heures

Organisé sur 5 demi-journées du 24 au 30 juin 2020*

Tarif : 490 €

Stages d'anticipation continus en ligne PCS

Matières enseignées : Physique, Chimie et Statistiques.

Organisation :

- Les samedis à 15h, ponctués de séances de Questions-Réponses avec l'enseignant (replay jusqu'au mercredi) ;
- Vidéos exclusives sur la méthodologie de travail pour la 1^{ère} année des études de Santé.

Lieux des stages : centres d'enseignement de Lyon Sud, de Part-Dieu et de Valence.

Stage en ligne PCS Expert de 40 heures

15 séances de cours dispensées de mi-novembre à début mai (hors vacances scolaires) ;
9 examens blancs en ligne ou dans notre centre d'enseignement

Tarif : 650 €

ou

Stage en ligne PCS Essentiel de 28 heures

10 séances de cours dispensées de janvier à début mai (hors vacances scolaires) ;
6 examens blancs en ligne ou dans notre centre d'enseignement

Tarif : 460 €

*Les programmes seront immédiatement adaptés aux évolutions liées à la réforme et les dates sont susceptibles d'être modifiées.

Modalités d'inscription

Conditions générales

Pour s'inscrire, il convient de retourner, soit par La Poste, soit directement au secrétariat :

- le bulletin d'inscription dûment rempli, daté et signé avec 2 photos d'identité récentes ;
- le règlement des frais de scolarité ;
- la photocopie des trois derniers bulletins de notes en votre possession.

Le règlement des stages peut s'effectuer par chèque ou prélèvements en 6 échéances : le 1^{er} octobre pour le stage des vacances de la Toussaint, le 1^{er} novembre et le 1^{er} janvier pour le stage continu de Physique - Chimie - Statistiques, le 1^{er} février pour le stage des vacances d'hiver, le 1^{er} avril pour le stage des vacances de printemps et le 1^{er} juin pour le stage post-bac. Les règlements par chèque sont à libeller à l'ordre de MédiPlus Lyon.

Le nombre de places étant limité, MédiPlus Lyon ne peut garantir toutes les inscriptions.

L'annulation du stage d'anticipation est possible si elle est effectuée par lettre recommandée avec AR et prend effet huit jours suivant la réception de la lettre recommandée (le cachet de La Poste faisant foi). La somme remboursée est calculée au prorata des cours restants à effectuer, minorée d'une somme de 95 Euros (la minoration ne s'applique pas si l'annulation se produit moins de 15 jours après l'inscription).

L'organisation pédagogique des séances présentée dans la brochure est non contractuelle et sera librement adaptée par l'établissement en fonction des éventuelles évolutions des programmes. Le volume global des séances sera conservé pour chaque stage en cas de modification de l'offre pédagogique.

Articles L. 444-8 et R. 444-24 du code de l'éducation :
À peine de nullité, le contrat d'inscription ne peut être signé qu'au terme d'un délai de huit jours après sa réception. Le contrat peut être résilié par l'élève, ou son représentant légal, si, par suite d'un cas fortuit ou d'une force majeure, il est empêché de suivre l'enseignement correspondant. Dans ce cas, la résiliation ne donne lieu à aucune indemnité. Le présent contrat est réservé, dans le cadre d'enseignements dispensés pendant les vacances scolaires, à des élèves fréquentant, pendant l'année scolaire, un établissement d'enseignement sur place.

Propriété intellectuelle

Le contenu des documents pédagogiques remis aux étudiants inscrits à MédiPlus Lyon est protégé par le droit d'auteur au sens des articles L. 122-4 et L. 335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La copie, ou la diffusion de tout ou partie de celui-ci, sous quelque forme que ce soit, est interdite sauf accord écrit préalable de MédiPlus Lyon.

L'étudiant inscrit reconnaît qu'il n'a aucun droit de propriété sur le contenu des documents remis.

À ce titre, l'étudiant n'a aucun droit même partiellement de copier sur n'importe quel support, prêter, échanger ou céder les documents fournis. Toute reproduction et plus généralement toute exploitation des documents remis aux étudiants, quel qu'en soit le support et la destination, sont interdites. Le non-respect de ces stipulations est passible de sanctions pénales.

Données à caractère personnel

Les données collectées et traitées par MédiPlus Lyon sont celles que l'utilisateur transmet volontairement en remplissant le formulaire d'inscription. Ces données sont traitées par l'établissement pour le seul besoin de la préparation au concours. Elles ne sont pas communiquées à des tiers. Leur stricte confidentialité est garantie et ne saurait être levée qu'en application de la loi dans le cadre d'une procédure administrative ou judiciaire.

L'établissement attache une importance toute particulière à la sécurité des données et met en œuvre toutes mesures appropriées aux fins de limiter les risques de perte, détérioration ou mauvaise utilisation de celles-ci.

Les données sont stockées chez l'hébergeur de la base de données de l'établissement et sont conservées pour la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités visées ci-avant. Au-delà de cette durée, elles seront conservées à des fins exclusivement statistiques.

Tout utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des données le concernant en adressant une demande par e-mail à lyon@centremediplus.fr ou par courrier à l'adresse suivante : MédiPlus Lyon, 11bis boulevard de l'Europe, 69600 Oullins.

MédiPlus Lyon Sud
Établissement d'Enseignement
Supérieur Privé

11Bis, boulevard de l'Europe
69600 Oullins
04 78 46 90 30
lyon.centremediplus.fr